

REPUBLIQUE FRANCAISE

**SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE**

Numéro SIRET : 20006940900049

POSTE COMPTABLE : SAINT-BRIEUC MUNICIPALE

M14

**Budget Primitif
voté par nature**

BUDGET (3) COLLECTE VALORISATION DECHETS MENAGERS

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages		Jointes	Sans objet
	I Informations générales (6) A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget II Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes III Vote du budget A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes (7)		
	A - Eléments du bilan		
	A1 - Présentation croisée par fonction (1) A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthode utilisée pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2) A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2) A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (3) A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (3) A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4) B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Etat des contrats crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (4) C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhèrent la commune ou l'établissement C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexes

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

Code INSEE 	SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BP 2017
-----------------------	---	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
9	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios de 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec les opérations de l'état III B 3 ;
 - avec (sans) vote formel sur chacun des chapitres (2);

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération".

III - Les provisions sont : (4)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (5).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- ~~- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- budgétaires (délibération n°du).

(5) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 050 000,00	18 050 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		18 050 000,00	18 050 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) (1)	2 505 000,00	2 505 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 505 000,00	2 505 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	20 555 000,00	20 555 000,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
011	Charges à caractère général			1 486 000,00	1 486 000,00	1 486 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			6 562 000,00	6 562 000,00	6 562 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante			8 798 000,00	8 798 000,00	8 798 000,00
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante				16 846 000,00	16 846 000,00	16 846 000,00
66	Charges financières			80 000,00	80 000,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles			4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires(4)					
022	Dépenses imprévues			27 000,00	27 000,00	27 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement				16 957 000,00	16 957 000,00	16 957 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			993 000,00	993 000,00	993 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				1 093 000,00	1 093 000,00	1 093 000,00
TOTAL				18 050 000,00	18 050 000,00	18 050 000,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
		18 050 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes.			3 119 000,00	3 119 000,00	3 119 000,00
73	Impôts et taxes			11 272 000,00	11 272 000,00	11 272 000,00
74	Dotations et participations			2 357 000,00	2 357 000,00	2 357 000,00
75	Autres produits de gestion courante			1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
013	Atténuations de charges			200 600,00	200 600,00	200 600,00
Total des recettes de gestion courante				18 048 600,00	18 048 600,00	18 048 600,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires(4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement				18 049 600,00	18 049 600,00	18 049 600,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)			400,00	400,00	400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				400,00	400,00	400,00
TOTAL				18 050 000,00	18 050 000,00	18 050 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
		18 050 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 092 600,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			14 600,00	14 600,00	14 600,00
204	Subventions d'équipement versées			123 000,00	123 000,00	123 000,00
21	Immobilisations corporelles			1 383 000,00	1 383 000,00	1 383 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours			536 000,00	536 000,00	536 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement			2 056 600,00	2 056 600,00	2 056 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			448 000,00	448 000,00	448 000,00
18	Compte de liaison : affectation ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières			448 000,00	448 000,00	448 000,00
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement			2 504 600,00	2 504 600,00	2 504 600,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			400,00	400,00	400,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			400,00	400,00	400,00
	TOTAL			2 505 000,00	2 505 000,00	2 505 000,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 505 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + Voté)
010	Stocks (5)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			1 142 000,00	1 142 000,00	1 142 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement			1 142 000,00	1 142 000,00	1 142 000,00
10	Dot.,fonds divers et réserves (hors 1068)			270 000,00	270 000,00	270 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (9)					
138	Autres sub. d' invest. non transf.					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ... (7)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	Total des recettes financières			270 000,00	270 000,00	270 000,00
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement			1 412 000,00	1 412 000,00	1 412 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)			993 000,00	993 000,00	993 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement			1 093 000,00	1 093 000,00	1 093 000,00
	TOTAL			2 505 000,00	2 505 000,00	2 505 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	2 505 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 092 600,00
--	---------------------

- (1) cf IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 486 000,00		1 486 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 562 000,00		6 562 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	8 798 000,00		8 798 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	80 000,00		80 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		993 000,00	993 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues	27 000,00		27 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		100 000,00	100 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		16 957 000,00	1 093 000,00	18 050 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 050 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		400,00	400,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	448 000,00		448 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	14 600,00		14 600,00
204	Subventions d'équipements versées	123 000,00		123 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 383 000,00		1 383 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	536 000,00		536 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)</i>			
010	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		2 504 600,00	400,00	2 505 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 505 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	200 600,00		200 600,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 119 000,00		3 119 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	11 272 000,00		11 272 000,00
74	Dotations et participations	2 357 000,00		2 357 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 100 000,00		1 100 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 000,00	400,00	1 400,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		18 049 600,00	400,00	18 050 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 050 000,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	270 000,00		270 000,00
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 142 000,00		1 142 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		993 000,00	993 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers (5)			
010	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		100 000,00	100 000,00
024	Produit des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		1 412 000,00	1 093 000,00	2 505 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	
-----------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 505 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

- (3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres "opérations d'équipement"
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.
En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général		1 486 000,00	1 486 000,00
60611	Eau et assainissement		7 550,00	7 550,00
60612	Energie - electricité		18 950,00	18 950,00
60618	Autres fournitures		900,00	900,00
60621	Combustibles		12 550,00	12 550,00
60622	Carburants		463 830,00	463 830,00
60623	Alimentation		200,00	200,00
60624	Produits de traitement		4 500,00	4 500,00
60628	Autres fournitures non stockées		500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien		8 500,00	8 500,00
60632	Fournitures de petit équipement		11 070,00	11 070,00
60633	Fournitures de voirie		5 700,00	5 700,00
60636	Vêtements de travail		35 900,00	35 900,00
6064	Fournitures administratives		1 340,00	1 340,00
6068	Autres matières et fournitures		166 120,00	166 120,00
6078	Autres marchandises		34 700,00	34 700,00
611	Contrats de prestations de services		139 500,00	139 500,00
6132	Locations immobilières		1 836,00	1 836,00
6135	Locations mobilières		14 657,00	14 657,00
61521	Entretien terrains		30 350,00	30 350,00
615221	Entretien et réparations bâtiments		8 900,00	8 900,00
615231	Entretien de voiries		2 500,00	2 500,00
615232	Entretien réseaux		9 090,00	9 090,00
61551	Entretien matériel roulant		130 600,00	130 600,00
61558	Entretien autres biens mobiliers		28 100,00	28 100,00
6156	Maintenance		46 980,00	46 980,00
6168	Assurances autres		43 650,00	43 650,00
617	Etudes et recherches		600,00	600,00
6182	Documentation générale et technique		1 300,00	1 300,00
6184	Versements à des organis. de formation		20 000,00	20 000,00
6188	Autres frais divers		1 150,00	1 150,00
6226	Honoraires		19 142,00	19 142,00
6228	Divers		2 700,00	2 700,00
6231	Annonces et insertions		18 914,00	18 914,00
6232	Fêtes et cérémonies		3 563,00	3 563,00
6233	Foires et expositions		3 429,00	3 429,00
6236	Catalogues et imprimés		42 869,00	42 869,00
6251	Voyages et déplacements		12 100,00	12 100,00
6256	Missions		2 500,00	2 500,00
6257	Réceptions		1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement		950,00	950,00
6262	Frais de télécommunication		17 110,00	17 110,00
627	Services bancaires et assimilés		250,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations...)		36 700,00	36 700,00
6282	Frais de gardiennage		25 800,00	25 800,00
6288	Autres services extérieurs		42 300,00	42 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		4 850,00	4 850,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
012	Charges de personnel et frais assimilés		6 562 000,00	6 562 000,00
6215	Personnel affecté par la coll. de ratt.		265 000,00	265 000,00
6218	Autre personnel extérieur		340 000,00	340 000,00
6331	Versements de transport		54 600,00	54 600,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.		17 400,00	17 400,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub		48 200,00	48 200,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.		7 400,00	7 400,00
64111	Rémunération principale		2 827 490,00	2 827 490,00
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence		78 400,00	78 400,00
64118	Autres indemnités		688 200,00	688 200,00
64131	Rémunération		472 300,00	472 300,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.		640 400,00	640 400,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		946 100,00	946 100,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.		28 200,00	28 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		118 900,00	118 900,00
6458	Cotisations aux autres organis. sociaux		26 400,00	26 400,00
6472	Prestations familiales directes		2 100,00	2 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		910,00	910,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante		8 798 000,00	8 798 000,00
65548	Autres contributions		8 798 000,00	8 798 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)			16 846 000,00	16 846 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour memoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)		80 000,00	80 000,00
66111	Intérêts des emprunts et dettes		80 000,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (exercices antérieurs)		4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)		27 000,00	27 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e			16 957 000,00	16 957 000,00

023	Virement à la section d'investissement		100 000,00	100 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)		993 000,00	993 000,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.		993 000,00	993 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			1 093 000,00	1 093 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			1 093 000,00	1 093 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)			18 050 000,00	18 050 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 050 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation").
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations des charges		200 600,00	200 600,00
6419	Remboursements sur rémun. du personnel		200 600,00	200 600,00
70	Produits des services, du domaine et ventes ...		3 119 000,00	3 119 000,00
70611	Redev. d'enlèvem. des ordures ménagères		1 546 000,00	1 546 000,00
70612	Redev. spéciale d'enlèvem. des ordures		379 500,00	379 500,00
70613	Abonn. ou redev. pour enlèv. déchets ind		1 135 000,00	1 135 000,00
70688	Autres prestations de services		51 000,00	51 000,00
7083	Locations diverses		500,00	500,00
7088	Autres produits d'activités annexes		7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes		11 272 000,00	11 272 000,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		11 272 000,00	11 272 000,00
74	Dotations et participations		2 357 000,00	2 357 000,00
74758	Participation autres groupements		2 090 000,00	2 090 000,00
7478	Autres organismes		267 000,00	267 000,00
75	Autres produits de gestion courante		1 100 000,00	1 100 000,00
7552	Prise en charge déficit bud. an. car.adm		1 100 000,00	1 100 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013			18 048 600,00	18 048 600,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Propositions nouvelles (3)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)		1 000,00	1 000,00
7788	Autres produits exceptionnels		1 000,00	1 000,00
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d			18 049 600,00	18 049 600,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6),(7),(8)		400,00	400,00
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat		400,00	400,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)			
60315	Variation des stocks des terrains à aménager			
7133	Variation des en-cours de production de biens			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			400,00	400,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)		18 050 000,00	18 050 000,00
---	--	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 050 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice=	
Montant des ICNE de l'exercice N-1=	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		14 600,00	14 600,00
2031	Frais d'études		10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion		4 600,00	4 600,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		123 000,00	123 000,00
2041412	Subv.équip.aux com. membre gfp bât.et in		123 000,00	123 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		1 383 000,00	1 383 000,00
2111	Terrains nus		400 000,00	400 000,00
2138	Autres constructions		20 000,00	20 000,00
2158	Autres		246 900,00	246 900,00
2182	Matériel de transport		631 000,00	631 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique		63 100,00	63 100,00
2184	Mobilier		20 000,00	20 000,00
2188	Autres		2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)		536 000,00	536 000,00
2312	Terrains		6 000,00	6 000,00
2313	Constructions		270 000,00	270 000,00
2315	Instal., matériel & outillage techniques		260 000,00	260 000,00
	Total des opérations (5)			
Total des dépenses d'équipement			2 056 600,00	2 056 600,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées		448 000,00	448 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros		448 000,00	448 000,00
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Total des dépenses financières			448 000,00	448 000,00

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES DEPENSES REELLES			2 504 600,00	2 504 600,00
-----------------------------------	--	--	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</i>		400,00	400,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>		400,00	400,00
13918	<i>Autres</i>		400,00	400,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			400,00	400,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 505 000,00	2 505 000,00
---	--	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)
---	-----------------------------------

+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 505 000,00
---	---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		1 142 000,00	1 142 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros		1 142 000,00	1 142 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement			1 142 000,00	1 142 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves		270 000,00	270 000,00
10222	F.c.t.v.a.		270 000,00	270 000,00
138	Autres subventions d'investiss. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à (BA, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières			270 000,00	270 000,00

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°...(1 ligne par opé.) (5)			
----------	---	--	--	--

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		1 412 000,00	1 412 000,00
-----------------------------------	--	---------------------	---------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget primitif précédent(2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		100 000,00	100 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5), (6), (7)</i>		993 000,00	993 000,00
28041412	<i>Amortissement subv.équip.communes bâ&ins</i>		7 500,00	7 500,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>		1 586,00	1 586,00
28128	<i>Autres agenc. et aménag. de terrains</i>		6 462,00	6 462,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>		942,00	942,00
28135	<i>Instal. gén., agenc. et amén. construc.</i>		1 748,00	1 748,00
28138	<i>Autres constructions</i>		146 821,00	146 821,00
28152	<i>Installations de voirie</i>		510,00	510,00
28156	<i>Matériel et outillage d'incendie et déf.</i>		110,00	110,00
28158	<i>Autres</i>		205 968,00	205 968,00
281728	<i>Autres agencements et aménagements</i>		13 340,00	13 340,00
28181	<i>Instal. gén., agenc. et aménag. divers</i>		3 700,00	3 700,00
28182	<i>Matériel de transport</i>		573 126,00	573 126,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>		2 106,00	2 106,00
28184	<i>Mobilier</i>		5 405,00	5 405,00
28188	<i>Autres</i>		23 676,00	23 676,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 093 000,00	1 093 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			1 093 000,00	1 093 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			2 505 000,00	2 505 000,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				
				+
R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 505 000,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf chapitre 024 "Produits des cessions d'immobilisations").

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats);

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant (5)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	c	d
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	
Excédent de financements si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES

Total cumulé des dépenses de fonctionnement											18 050 000,00		18 050 000,00
Total dépenses de l'exercice											18 050 000,00		18 050 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES

Total cumulé des recettes de fonctionnement											18 050 000,00		18 050 000,00
Total des recettes de l'exercice											18 050 000,00		18 050 000,00
Restes à réaliser-reports													

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total cumulé des dépenses d'investissement											2 505 000,00		2 505 000,00
Opérations financières											448 000,00		448 000,00
Équipements municipaux (2)											1 933 600,00		1 933 600,00
Équipements non municipaux (C/204) (3)											123 000,00		123 000,00
Dépenses d'ordre													
Total des dépenses de l'exercice											2 505 000,00		2 505 000,00
Restes à réaliser-reports													

RECETTES

Total cumulé des recettes d'investissement											2 505 000,00		2 505 000,00
Recettes de l'exercice											2 505 000,00		2 505 000,00
Restes à réaliser-reports													

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction).

Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) ou biens de la structure intercommunale.

(3) ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FUNCTIONNEMENT

DEPENSES

Total des dépenses de fonctionnement												19 536 000,00	19 536 000,00
Dépenses réelles												16 957 000,00	16 957 000,00
011 Charges à caractère général												1 486 000,00	1 486 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés												6 562 000,00	6 562 000,00
022 Dépenses imprévues												27 000,00	27 000,00
65 Autres charges de gestion courante												8 798 000,00	8 798 000,00
66 Charges financières												80 000,00	80 000,00
67 Charges exceptionnelles												4 000,00	4 000,00
Dépenses d'ordre												2 579 000,00	2 579 000,00
011 Charges à caractère général												1 486 000,00	1 486 000,00
023 Virement à la section d'investissement												100 000,00	100 000,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sect												993 000,00	993 000,00

RECETTES

Total des recettes de fonctionnement												18 050 000,00	18 050 000,00
Recettes réelles												18 049 600,00	18 049 600,00
013 Atténuation de charges												200 600,00	200 600,00
70 Produits des services, du domaine et...												3 119 000,00	3 119 000,00
73 Impôts et taxes												11 272 000,00	11 272 000,00
74 Dotations et participations												2 357 000,00	2 357 000,00
75 Autres produits de gestion courante												1 100 000,00	1 100 000,00
77 Produits exceptionnels												1 000,00	1 000,00
Recettes d'ordre												400,00	400,00
042 Opérations d'ordre transfert entre sect												400,00	400,00

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV

A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total des dépenses d'investissement											2 505 000,00		2 505 000,00
Dépenses réelles											2 504 600,00		2 504 600,00
16 Emprunts et dettes assimilés											448 000,00		448 000,00
20 Immobilisations incorporelles											14 600,00		14 600,00
204 Subventions d'équipement versées											123 000,00		123 000,00
21 Immobilisations corporelles											1 383 000,00		1 383 000,00
23 Immobilisations en cours											536 000,00		536 000,00
Dépenses d'ordre											400,00		400,00
040 Opération d'ordre transfert entre sect											400,00		400,00

RECETTES

Total des recettes d'investissement											2 505 000,00		2 505 000,00
Recettes réelles											1 412 000,00		1 412 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves													
16 Emprunts et dettes assimilés													
Recettes d'ordre													
021 Virement de la section de fonctionnement													
040 Opération d'ordre transfert entre sect													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 0

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale				Sous-fonction 02 Administration générale			03 Justice	04		TOTAL
		020	021	022	023	024	025	026		Coopération décentralisée, actions européennes et internationales		
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	Administration générale de l'Etat	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations	Cimetières et pompes funèbres		041 Subv. globale	048 Autres actions coop. décent.	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)											
Dépenses de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											

RECETTES (3)											
Recettes de l'exercice											
Restes à réaliser-reports											
SOLDE											

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 1

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2
--	--------------	--	--------------

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION

(3)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Sfonction 25 Services annexes de l'enseignement					TOTAL
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv.ann.	
FONCTIONNEMENT													FONCTIONNEMENT	
DEPENSES (3)														
Dépenses de l'exercice														
Restes à réaliser-reports														
RECETTES (3)														
Recettes de l'exercice														
Restes à réaliser-reports														
SOLDE														
INVESTISSEMENT							INVESTISSEMENT							
DEPENSES (3)														
Dépenses de l'exercice														
Restes à réaliser-reports														
RECETTES (3)														
Recettes de l'exercice														
Restes à réaliser-reports														
SOLDE														

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 3
--	--------------

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sf/31 Expr.Art.			Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines			S/Fonction 32	33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel					

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)															
Dépenses de l'exercice															
Restes à réaliser-reports															

RECETTES (3)															
Recettes de l'exercice															
Restes à réaliser-reports															
SOLDE															

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)															
Dépenses de l'exercice															
Restes à réaliser-reports															

RECETTES (3)															
Recettes de l'exercice															
Restes à réaliser-reports															
SOLDE															

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 4

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports			Sous-fonction 41 Sports		Sous-fonction 42 Jeunesse		S/Fonction 42	TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipes sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)										
Dépenses de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										

RECETTES (3)										
Recettes de l'exercice										
Restes à réaliser-reports										
SOLDE										

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 5

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52	Interventions sociales	Interventions sociales 52			TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabts sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									

RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 6

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)							
Dépenses de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							

RECETTES (3)							
Recettes de l'exercice							
Restes à réaliser-reports							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)						
Dépenses de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						

RECETTES (3)						
Recettes de l'exercice						
Restes à réaliser-reports						
SOLDE						

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 8	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 8
--	--------------	--	--------------

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

FONCTION 8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	s/f 81 Services urbains						s/f 81 Services urbains		s/f 82Aménagement urbain		s/f 82Aménagement urbain				TOTAL		
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ord.ménag.	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voirie communales et routes	823 Espaces verts	824 Autres opérations d'aménagt urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux		832 Actions spécif.de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
		FONCTIONNEMENT										FONCTIONNEMENT						
DEPENSES (3)				18 050 000,00														18 050 000,00
Dépenses de l'exercice				18 050 000,00														18 050 000,00
011	Charges à caractère général			1 486 000,00														1 486 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			6 562 000,00														6 562 000,00
022	Dépenses imprévues			27 000,00														27 000,00
023	Virement à la section d'investissement			100 000,00														100 000,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sect			993 000,00														993 000,00
65	Autres charges de gestion courante			8 798 000,00														8 798 000,00
66	Charges financières			80 000,00														80 000,00
67	Charges exceptionnelles			4 000,00														4 000,00
Restes à réaliser-reports																		
RECETTES (3)				18 050 000,00														18 050 000,00
Recettes de l'exercice				18 050 000,00														18 050 000,00
013	Atténuation de charges			200 600,00														200 600,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sect			400,00														400,00
70	Produits des services, du domaine et...			3 119 000,00														3 119 000,00
73	Impôts et taxes			11 272 000,00														11 272 000,00
74	Dotations et participations			2 357 000,00														2 357 000,00
75	Autres produits de gestion courante			1 100 000,00														1 100 000,00
77	Produits exceptionnels			1 000,00														1 000,00
Restes à réaliser-reports																		
SOLDE																		
		INVESTISSEMENT										INVESTISSEMENT						
DEPENSES (3)				2 505 000,00														2 505 000,00
Dépenses de l'exercice				2 505 000,00														2 505 000,00
040	Opération d'ordre transfert entre sect			400,00														400,00
16	Emprunts et dettes assimilés			448 000,00														448 000,00
20	Immobilisations incorporelles			14 600,00														14 600,00
204	Subventions d'équipement versées			123 000,00														123 000,00
21	Immobilisations corporelles			1 383 000,00														1 383 000,00
23	Immobilisations en cours			536 000,00														536 000,00
Restes à réaliser-reports																		
RECETTES (3)				2 505 000,00														2 505 000,00
Recettes de l'exercice				2 505 000,00														2 505 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement			100 000,00														100 000,00
040	Opération d'ordre transfert entre sect			993 000,00														993 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			270 000,00														270 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés			1 142 000,00														1 142 000,00
Restes à réaliser-reports																		
SOLDE																		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourismes	96 Aides aux serv. publics (santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	---------------------------	--	--	---	-----------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

INVESTISSEMENT

DEPENSES (3)									
Dépenses de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
RECETTES (3)									
Recettes de l'exercice									
Restes à réaliser-reports									
SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N - 1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

NEANT

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecart d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4				
	% de l'encours	100,00%				
	Montant en euros	3 196 251 €				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV A2.5	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	IV A2.5
--	------------------------------	--	------------------------------

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option		
Taux fixe (total)															
Taux variable simple (total)															
Taux complexe (total) (2)															
Total		0										0	0		0

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture											
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)					
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Taux fixe													
Taux variable simple													
Taux complexe (total) (2)													
Total										0	0		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt (Exemple A-1, Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L' EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restatnte
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délégation du
Biens de faible valeur	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :		
Procédure d'amortissement d'amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
	Logiciels de bureautique	2 ans	18 décembre 2008
	Progiciels	5 ans	18 décembre 2008
	Autres immobilisations corporelles	5 ans	18 décembre 2008
	Aménagement de terrain	10 ans	18 décembre 2008
	Réseaux divers	10 ans	18 décembre 2008
	Matériel incendie	15 ans	18 décembre 2008
	Voiture	7 ans	18 décembre 2008
	Mobilier	10 ans	18 décembre 2008
	Matériel de bureau électrique ou électronique	5 ans	18 décembre 2008
	Matériel informatique	3 ans	18 décembre 2008
	Matériel technique	5 ans	18 décembre 2008
	Matériel audio-visuel classique	5 ans	18 décembre 2008
	Plantations	20 ans	18 décembre 2008
	Installations de voirie	25 ans	18 décembre 2008
	Equipements sportifs	5 ans	18 décembre 2008
	Equipements de cuisine	5 ans	18 décembre 2008
	Biens d'une valeur unitaire inférieure à 600 €	1 an	18 décembre 2008
	Installation générale	10 ans	18 décembre 2008
	Camion ordures ménagères	7 ans	18 décembre 2008
	Bac ordures ménagères	5 ans	18 décembre 2008
	Subvention d'équipement aux personnes de droit public	15 ans	18 décembre 2008
	Subvention d'équipement aux personnes de droit privé	5 ans	18 décembre 2008
	Bâtiments publics	30 ans	18 décembre 2008

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						

.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		448 400,00	448 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	448 000,00	448 000,00
1641	Emprunts en francs ou en euros	448 000,00	448 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres(B)		400,00	400,00
10	Reversement de dotations et fonds divers		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>	400,00	400,00
13918	Autres	400,00	400,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	448 400,00			448 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 363 000,00	1 363 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		270 000,00	270 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	270 000,00	270 000,00
10222	F.c.t.v.a.	270 000,00	270 000,00
138	Autres subv. d'invest. non transférables		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 093 000,00	1 093 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	<i>Participations et créances rattachées à des particip.</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	993 000,00	993 000,00
28041412	<i>Amortissement subv. équip. communes bâ&ins</i>	7 500,00	7 500,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	1 586,00	1 586,00
28128	<i>Autres agenc. et aménag. de terrains</i>	6 462,00	6 462,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	942,00	942,00
28135	<i>Instal. gén., agenc. et amén. construc.</i>	1 748,00	1 748,00
28138	<i>Autres constructions</i>	146 821,00	146 821,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	510,00	510,00
28156	<i>Matériel et outillage d'incendie et déf.</i>	110,00	110,00
28158	<i>Autres</i>	205 968,00	205 968,00
281728	<i>Autres agencements et aménagements</i>	13 340,00	13 340,00
28181	<i>Instal. gén., agenc. et aménag. divers</i>	3 700,00	3 700,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	573 126,00	573 126,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	2 106,00	2 106,00
28184	<i>Mobilier</i>	5 405,00	5 405,00
28188	<i>Autres</i>	23 676,00	23 676,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>		
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et encours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>		
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations		

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

021	Virement de la section de fonctionnement (d)	100 000,00	100 000,00
-----	--	------------	------------

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	CUMUL IV
Total ressources propres disponibles	1 363 000,00				1 363 000,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	448 400,00
Ressources propres disponibles	1 363 000,00
Solde	+914 600,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)
.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions semi-budgétaires(3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections		042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ...(1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16...			16...		
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
20...			10...		
21...			13...		
22...					
23...					
26...					
27...					
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles				
10...	...		20...		
13...	...		21...		
...	...		22...		
			23...		
			26...		
			27...		
45...1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)				
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
023	Virement à la section d'investissement (4)		021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N(2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (5)</i>				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
<i>Financement par le mandant et d'autres tiers (7)</i>				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés

(5) Inscrive le chapitre et la nature des travaux 06/01/2014

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT 5art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture : Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
--	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (1)

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés (1)						
	TOTAL						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : "l'organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

La colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Dette en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N. La colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu.

Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions ...(2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

			Code grevé
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Total
Total			

IV - ANNEXES	IV
ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation*
		RECETTES						
		DEPENSES						
		Reste à employer						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

En absence d'affectation spéciale, supprimer l'onglet IV-RECGREV et conserver celui-ci afin de pouvoir éditer un tableau non valorisé correct.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	CI

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Rédacteur ppal de 1ère classe	B	1		1	1		1
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	1		1	1		1
Adjoint administratif territorial	C	3		3	2		2
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur ppal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	1		1	1		1
Technicien ppal de 2ème classe	B	1		1	0,8		0,8
Technicien	B	2		2	2		2
Agent de maîtrise ppal	C	4		4	4		4
Agent de maîtrise	C	7		7	4,6		4,6
Adjoint technique ppal de 1ère classe	C	22		22	21,8		21,8
Adjoint technique ppal de 2ème classe	C	65		65	63,2		63,2
Adjoint technique territorial	C	36		36	32	1	33
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		144	0	144	134,4	1	135,4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	CI

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint technique	B	TECH			A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
18 Adjoints technique	C	TECH			3-1	CDD
19 Adjoints technique	C	TECH			3-2	CDD
2 Agents de maîtrise	C	TECH			3-1	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) **CATEGORIES** : A, B et C.

(2) **SECTEUR ADM** : Administratif

- TECH : Technique
- URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
- S : Social
- MS : Médico-social
- MT : Médico-technique
- SP : Sportif
- CULT : Culturel
- ANIM : Animation
- PM : police
- OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) **REMUNERATION** :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) **CONTRAT** : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

- 3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité
- 3-b : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
- 3-1 : article 3, 1^{er} alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps est inférieure à 50%.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale , les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquera la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C3.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	D1

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

« Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

« - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

« - soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation de bases (N-1 par décision du conseil municipal)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation % % % %
TFPB % % % %
TFPNB % % % %
CFE % % % %
TOTAL % % % %

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ETSIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 80
 Nombre de membres présents 67
 Nombre de suffrages exprimés 78
 VOTES : Pour 78
 Contre 0
 Abstentions 0

Date de convocation 20.03.2017

Présenté par le Président (1),
 A Saint-Brieuc le 30 mars 2017
 Le Président (1),

[Signature]

Délibéré par le Conseil d'Agglomération (2), réunion en session ordinaire
 A Saint-Brieuc, le 30 mars 2017

Les membres du du Conseil d'Agglomération(2)

[Large area containing numerous handwritten signatures in black and blue ink, including names like Delzotto, Hannon, and others.]

Certifié exécutoire par B. JONCAS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 10.04.2017, et de la publication le 13.04.2017
 A SAINT-BRIEUC le 13.04.2017
 Président,

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.